

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DU LUNDI 2 OCTOBRE 2017

Présents : Chauvin D, Adam D, Bastaroli M, Ramboz F, Tomatis R, Sergent J.

Excusés : Jeannaux D, Binetruy M.

Absent : Santos C.

Approbation du PV du dernier conseil :

Le procès-verbal de la réunion du 4 Septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Points abordés le 2 Octobre 2017 :

1. Compte rendu de la réunion du SIVOS,
2. Compte rendu de la réunion de la Communauté de Commune du 27/09,
3. Décision concernant les travaux des ralentisseurs,
4. Questions diverses.

1. Compte rendu de la réunion du SIVOS :

- L'école du Val Chantant perd 6 élèves cette année et supprime l'étude du soir, peu d'enfants étant inscrits.
- Neige et Sapins est complet pour l'année 2017/2018.
Suite à la proposition de l'installation d'un panneau lumineux devant l'école pour avertir les véhicules de l'arrêt du bus, Neige et Sapins et le SIVOS refusent de participer au financement (projet abandonné).

2. Compte rendu de la réunion de la Communauté de Commune de 27/09 :

- La station d'épuration sera dorénavant gérée par VEOLIA.

3. Travaux des ralentisseurs :

- Les devis de la société SJE sont acceptés à l'unanimité :
N°1 : Ralentisseur devant la tour : 24 519.50€HT.
N°2 : Ralentisseur entre le Garage Renault et le Collège : 12 289€HT.

Un dossier pour les subventions des amendes de police a été déposé. Le montant s'élèvera à environ 30% du montant des travaux dans une limite de 7 000€.

4. Questions diverses :

a. Délibération droit de préemption :

Vente du bâtiment de l'ancienne beurrerie Rue de l'Agriculture, la Mairie renonce à son droit de préemption.

b. Bulletin Municipal :

Envoi des courriers aux commerçants et entreprises concernant les encarts publicitaires pour le bulletin municipal 2017.

c. Travaux en cours :

- Camping : Commencement des travaux par l'entreprise DOLE prochainement.
- Box garage Mairie : Validation du devis de l'entreprise LIETTA pour la maçonnerie de 4 500€ HT et de la société GUILLEMIN pour la pose des portes sectionnelles de 3 660€ HT.
Les personnes désireuses de vouloir un garage peuvent s'inscrire auprès de la secrétaire de mairie. Les personnes occupants les logements communaux seront prioritaires. Loyer mensuel 60€.

d. Logement communal :

Le studio au-dessus de l'ancienne communauté de commune est loué.

e. Maison des services :

Avis favorable au projet d'ouverture d'une maison des services dans les locaux de l'office de tourisme.

f. Toilettes publiques :

L'intérieur des toilettes publiques de la grande rue étant vétuste, des travaux de rénovation auront lieu en 2018.

g. France Bleu Besançon :

Reportage pour "Mon plus beau village de Franche-Comté" le 16 Octobre.

La diffusion aura lieu semaine 43 entre 6 h 40 et 7h 40 et le dimanche de 16 h à 19 h

FIN DE LA SEANCE A 22H45.

SERGENT J

Prochaine réunion le Lundi 6 Novembre 2017.